Online Security Ce site n'a pas été évalué



Actualité > Grand Sud > Gers > Lectoure

Publié le 26/06/2018 à 03:51, Mis à jour le 26/06/2018 à 08:07

Les remparts, un beau sujet patrimonial

Patrimoine



Julien Tajan et Gaëlle Prost ont mené la visite de la ville de Lectoure sous l'angle de ses remparts Est et Nord et des Bastions./ Photo DDM Ysabel.

Sites et cités remarquables organisait conjointement avec la ville de Lectoure les ateliers de Patrimoineenvironnement. Une journée de réflexions autour de la situation juridique, financière et économique des remparts et des propriétaires privés disposant d'une partie de remparts.

Gérard Duclos, maire de Lectoure, trésorier de Sites et cités remarquables, Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-environnement, et Martin Malvy, président de Sites et cités remarquables, ancien ministre, ont lancé le sujet en évoquant la ville de Lectoure et ses remparts. Le cas était ensuite repris dans une présentation historique à deux voix entre Julien Tajan, architecte du patrimoine, et Gaëlle Prost, chargée de l'inventaire pour la ville de Lectoure.

La problématique de la propriété des remparts était envisagée entre la ville et les propriétaires privés, et donc qui intervient ? Et dans quel but ? Restauration du monument en garantissant la sécurité des usagers au pied des murs, ou bien aller plus loin par une mise en valeur touristique et culturelle ? Les remparts de villes environnantes étaient présentés : Larressingle, Valence-sur-Baïse, mais aussi Bayonne, et différents types de financement -publics et privés- des travaux : mécénat, associations. Fondation du patrimoine. fonds européens... Quels sont les outils de protection et de valorisation pour les villes à remparts : sites patrimoniaux remarquables, monuments historiques, plans locaux d'urbanisme...

Le lendemain, Julien Tajan qui mène la restauration des remparts et Gaëlle Prost qui les étudie ont conduit ceux qui étaient restés à la découverte de la ville et plus précisément des remparts Est et Nord, des Bastions, pour terminer par la visite de l'hôpital-château des Comtes d'Armagnac. http://www.patrimoineenvironnement.fr/

La Dépêche du Midi

LECTOURE

PATRIMOINE

Contenus sponsorisés



Découvrez toutes les bonnes raisons de choisir Boursorama Banque (Boursorama Banque)



Décollez pour le Portugal dès 32€ avec Transavia

(Transavia)



L'intégration de 25 travailleurs détachés dans l'entreprise Fenwick-Linde fait (France 3)

Sur la Dépêche

Garorock 2018 : les demandes insolites des festivaliers-

Contenus sponsorisés

Faites-vous l'erreur de prendre du curcuma ? (Cell'innov)